

LABEL REGIONAL TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE

Synthèse du questionnaire de candidature



PARTIE 1 • VOTRE COLLECTIVITE, VOTRE TERRITOIRE, ARTICULATION DES DIFFERENTS ECHELONS TERRITORIAUX

Présentation de la collectivité (éléments factuels)

Présentation du territoire (caractéristiques, enjeux, faits marquants en matière de développement durable)

Articulation des différents échelons territoriaux

Si candidat de type « commune » : Fiche à remplir avec l'intercommunalité

- Fiche d'identité de l'EPCI
- Fiche de présentation de la dynamique intercommunale :
 - ⇒ Présentez la politique de développement durable de l'EPCI (dynamique, vision, historique, évolution, actualités majeures, etc.)
 - ⇒ Comment la dynamique de développement durable intercommunale s'articule-t-elle avec celle de la commune candidate ? (Gouvernance, financement, mise en œuvre, etc.) *Il peut s'agir ici de donner des exemples d'actions portées par l'intercommunalité en lien avec la commune*

OU

Si candidat de type « intercommunalité » : Fiche à remplir avec les communes du territoire pour présenter de quelle manière l'EPCI travaille avec elles sur leur démarche locale de développement durable (exemple : accompagnement collectif, mutualisation, formation, sensibilisation, etc).

PARTIE 2 • VOTRE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

AXE 1 • ENGAGEMENT, GOUVERNANCE ET PILOTAGE

VOTRE COLLECTIVITE MET-ELLE EN PLACE UNE STRATEGIE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ?

1. Présentez votre stratégie de développement durable : votre vision, ses ambitions, son historique, son évolution, sa dynamique, ses actualités majeures, etc.
2. Plus précisément, présentez vos axes de travail forts/prioritaires, vos actions phares en matière de transition écologique.
3. Comment votre stratégie de développement durable s'articule-t-elle avec les différents échelons territoriaux (communes, intercommunalités, conseil départemental, conseil régional) en matière de gouvernance, financement, mise en œuvre, etc. ?
4. Quelle est votre vision, pour votre territoire, en matière de sobriété ? Autrement dit, comment, de manière générale, vous souciez-vous d'économiser les ressources naturelles (sols, eau, forêts, air, minéraux/énergies fossiles) dans votre action locale (aménagement, bâtiments, mobilité, numérique, alimentation, consommation) ?
5. Précisez votre stratégie [cases à cocher et à préciser] 5.1 S'engager politiquement dans une stratégie de développement durable 5.2 Mettre en place une gouvernance, une animation dédiée à la stratégie de développement durable 5.3 Formaliser la stratégie de développement durable (Agenda 21, Agenda 2030, Charte de développement durable, etc.) : 5.4 Inscrire la stratégie de développement durable dans le budget de la collectivité pour assurer sa mise en œuvre 5.5 Suivre et évaluer la stratégie de développement durable

AXE 2 • MOBILISATION ET EXEMPLARITE INTERNE

VOTRE COLLECTIVITE AGIT-ELLE SUR SON PROPRE FONCTIONNEMENT INTERNE POUR REpondre DE MANIERE PERENNE ET EXEMPLAIRE AUX ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE ?

6. Mettre en place une démarche d'écoresponsabilité/d'exemplarité interne, avec une stratégie, un plan d'actions dédié et des indicateurs de suivi (de type Agenda 21 interne aux services)
7. Mettre en place une démarche de sensibilisation/communication au développement durable
8. Mettre en place une démarche de formation au développement durable
9. Mettre en place une organisation interne de partage/de travail pour créer les conditions de la transversalité, de l'acculturation de tous les services aux enjeux du développement durable (ex : désignation d'agents-relais/d'éco-agents dans chaque service sur les questions de développement durable, création d'une procédure de travail au service de la transversalité des services, etc.)
10. Mettre en place une démarche exemplaire d'achats publics responsables
11. Autres moyens permettant de diffuser les enjeux du développement durable à l'ensemble des services et pratiques de la collectivité.

AXE 3 • MOBILISATION ET PARTICIPATION EXTERNE

VOTRE COLLECTIVITE DEVELOPPE-T-ELLE DES DYNAMIQUES DE PARTICIPATION ET DE PARTENARIATS POUR MOBILISER LES ACTEURS LOCAUX AUTOUR DE LA CONSTRUCTION ET/OU DE LA MISE EN ŒUVRE DE VOTRE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ?

12. Action(s) de mobilisation multi-partenaire(s)
13. Actions de mobilisation ciblées 13.1 Habitants 13.2 Associations locales 13.3 Acteurs économiques

AXE 4 • COMMUNICATION EXTERNE

VOTRE COLLECTIVITE COMMUNIQUE-T-ELLE AUPRES DE LA POPULATION SUR SON ENGAGEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE ?

14. Action(s) de communication réalisées
--

AXE 5 • SENSIBILISATION DES PUBLICS

VOTRE COLLECTIVITE MET-ELLE EN PLACE DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR TOUS ?

14. Actions de sensibilisation du jeune public (scolaires, centres aérés, maison des jeunes, etc)
15. Actions de sensibilisation du grand public (habitants, touristes, etc)
16. Actions de sensibilisation des acteurs économiques (commerçants, artisans, agriculteurs, associations d'entreprises, etc)

PARTIE 3 • VOS ACTIONS TRANSVERSALES

Présenter 3 actions transversales déjà réalisées
Présenter 3 projets transversaux à réaliser dans les 3 ans de la labellisation, ou bien des actions déjà existantes mais pour lesquelles une marge d'amélioration est identifiée.

Par actions transversales, il est entendu des actions ayant des impacts positifs sur un maximum d'enjeux du développement durable et ayant mobilisé plusieurs services de la collectivité pour l'enrichir d'un maximum de regards et de compétences. En plus du critère de transversalité, les actions seront appréciées au regard de leur sens, de leur ambition et de leur dimension multi-partenaire.